Fiche portrait V.I.E.

Domaine Cap du Bos, coopérative Vivadour

Gers - Landes

Exploitation en polyculture vignes/céréales de 110 ha. Conduite Guyot et conduite V.I.E. sur des parcelles transformées sur ce format et des plantations dédiées V.I.E.

2 vignerons-gérants accompagnés de salariés et de saisonniers.

Cépages

Cépage internationaux :
Sauvignon, Colombard

Variété résistante :
Floréal, Souvignier G

Porte-greffe :
3309 C

Ilot V.I.E.

31 ha

Parcelles dédiées V.I.E. réparties sur 2 sites.
Rendements : 105 hl/ha moyenne
Potentiel à 130 hl/ha.
Début de production : 3e feuille avec 60-70 hl/ha

Le site

Sol de boulbènes (terres sablo-argileuses acides).

Conditions météos compliquées :
Pluviométrie : 600-700 mm/an. Années 2023 et 2024 cumuls excessifs ~1000 mm
Gel et grêle qui deviennent systématiques.

Implantation parcelle

Rangs de 400 m de long
Cordon unilatéral libre à 1 m ou 1.10 m du sol
4000 ceps/ha (2.6 m x 0.9 m)

Gestion du sol

Inter-rang : enherbement naturel tondu et déchaumeur selon la pousse

Rang : désherbage chimique sur 50 cm

Palissage

5 ceps par piquetée. Tuteurs en fibre de verre
Piquets bois en acacia fendu avec attache spécifique pour tenir le crampon et le fil porteur.

Taille mécanique

Taille mécanique en mars : dès la 4e feuille.
Surveillance et entretien pour garder un cordon continu productif

Fertilisation - Irrigation

60 kg N/ha sous le rang chaque printemps, enfouis + 40 kg K/ha Apports folaires sur cépages à potentiel thiol
Goutte-à-goutte enterré, canon enrouleur
Irrigation qui fait une différence nette sur la qualité des raisins dès 20 mm apportés
Pas de fertirrigation

Fiche portrait V.I.E.

Domaine Cap du Bos, coopérative Vivadour

Une nécessaire transformation de ce vignoble de Gascogne pour maintenir une densité compatible avec une production rentable

CSur le territoire gascon, la succession d'accidents climatiques (grêle, gel…) et les maladies du bois impactent le rendement à court et plus long termes du fait d'une mortalité élevée des plants. Par exemple sur une parcelle de 20 ans conduite en Guyot sur le domaine, la mortalité est de l'ordre de 25%, quand une parcelle du même âge en taille mécanique ne dépasse pas les 3-4%. En réponse à cette perte de potentiel productif, le domaine gascon a décidé d'augmenter petit à petit la part de ses vignes en V.I.E. et de cesser la prise de risque, en limitant les investissements et les coûts de main-d'œuvre, pour un rendement plus stable. Les choix sont ainsi faits en fonction des temps de travaux, nettement réduits pour un V.I.E., avec des tâches majoritairement mécanisées. Cette production est transformée et valorisée par la coopérative Vivadour, à la recherche de produits thiolés ou de bases mousse

Le V.I.E. Gers en chiffres

Temps de travaux

2e feuille :
-Taille à 2 yeux **20 h/ha**
-Epamprage **20 h/ha**
-Montage, attachage : **35 h/ha**

3e feuille :
-Taille manuelle cordon : **50 h/ha**
-Enroulement, attachage : **40 h/ha**
-Epamprage : **10 h/ha**

Taille Rase de Précision :
-Taille + prétaille mécaniques : **2.7 h/ha**
-Repasses manuelles : **27 h/ha**

Un ETP gère 30 ha de vignes en V.I.E. contre 15 ha de vignes en Guyot.

"Le rognage d'un V.I.E. est un peu plus fréquent que pour un Guyot. Il débute vers la floraison quand les sarments commencent à plier, avant floraison pour les ports retombants pour produire les entre-cœurs."

Les coûts

Coûts d'établissement (sur 3 ans) : autour de **25 000 €/ha**, aides comprises (~8 000 €/ha)

Coûts annuels : Le point zéro comptable pour une parcelle V.I.E. tend vers **5400 €/ha**, c'est-à-dire coûts d'amortissement de la plantation, coûts totaux de gestion annuelle de la parcelle, et charges fixes de structure comprises, pour être à l'équilibre financier. Pour les Guyot, c'est plutôt autour de **6000 €/ha.**

Zoom sur le différentiel de main-d'œuvre entre V.I.E. et Guyot sur le domaine
-Conduite Guyot : **2200 €/ha** pour opérations manuelles et mécaniques (taille, liage, palissage, rognage, traitements, épamprage, suivi technique de la parcelle, récolte, transport…), pour environ **130 h/ha** au minimum.
-Conduite V.I.E. : **1200 €/ha** pour davantage d'opérations mécaniques, pour **70 h/ha** en moyenne.

L'équipement n'est pas spécifique au V.I.E., sauf pour le rognage qui est légèrement plus large. La pulvérisation est soit confinée soit en grosse partie faite au pulvérisateur 4 turbines S21.

Fiche portrait V.I.E.

Domaine Cap du Bos, coopérative Vivadour

« Le mode de conduite V.I.E. évite la pression sur les travaux de taille, d'épamprage, de relevage. L'étalement des travaux est bien mieux optimisé et moins pénible, par exemple pour le challenge du mois de mai avec une forte pousse, des jours fériés, et une météo peu clémente. La seule légère difficulté est sur l'épamprage manuel qui est plus haut. »

Les recommendations des producteurs V.I.E.

1. Les vignes en V.I.E. produisent en fonction de ce que le sol leur donne. Elles ont un potentiel élevé qu'il est nécessaire d'accompagner pour atteindre les objectifs fixés.
2. Il faut 5 ans pour que le cordon se stabilise. Attention, une taille trop rase crée des fenêtres non productives.
3. Le cordon libre doit être adapté à la mécanisation : le cordon peut être un peu plus lâche au niveau des piquets et les contourner, ce qui permet de les changer sans difficulté si besoin. Une arcure de fer est nécessaire pour tenir le crampon et éviter que le cordon le fasse sauter du piquet bois.
4. Le pied se tord si l'arcure entre le tronc et le fil est trop courte, car avec le temps, le plant perd en souplesse.

Les clés du succès du V.I.E. Gers

Les vignes converties en fin de production ont permis d'apprendre les **défauts de conduite** des vignes en taille rase de précision.

Des essais pour **renouveler systématiquement les bois morts** et **limiter la perte de densité**, en tirant un nouveau bois depuis l'arcure, au printemps avant rognage avec attachage en vert, et en coupant dans le bois sec pour éviter les plaies.

Une **transformation du vignoble** en V.I.E. pour augmenter nettement la longévité des parcelles, parallèlement à la régénération des plants secs.

Un **suivi des temps de travaux et des coûts** très précis permettant une parfaite maîtrise de la rentabilité des parcelles V.I.E. et des choix justifiés sur la transformation des parcelles.

ANIVIN DE FRANCE
Association Nationale Interprofessionnelle

Référent pour le site : Serge Tintané, viticulteur à Parleboscq (40)
Pour toute question, contacter l'Anivin de France ou l'IFV.

IFV